

Commune d'EYRANS

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2016

L'an deux mille seize, le douze avril, à dix-neuf heures, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard BAILAN, Maire.

La convocation a été adressée le 04 avril deux mille seize.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Bernard BAILAN, Maire,
M. Pierre MAURIN, M. Gérard LEFAURE, M. Dominique BLANCHET, M. Jérôme BENOIT
M. Didier CHARREYRE, M. Christophe LORTEAU, M. Philippe ROUSSET
Mme Michelle LORTEAU, M. Jean Jacques FRIOUX, Mme Danielle PETIT.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Dominique HOURDEBAIGT, Mme Sandrine DUPERRIN, M. Daniel TORRES.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Dominique BLANCHET.

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 30 mars 2016

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la précédente séance.

2 – Présentation du compte administratif – Commune

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur LEFAURE Gérard, délibérant sur le compte administratif Commune de l'exercice 2015 dressé par Monsieur BAILAN Bernard, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT :

Recettes : 558 220 ,79 €	Dépenses : 454 030,13 €
--------------------------	-------------------------

SECTION INVESTISSEMENT :

Recettes : 230 377,91 €	Dépenses : 237 598,08 €
-------------------------	-------------------------

Reste à réaliser	Recettes : 11 699,00 €	Dépenses : 113 965,00 €
------------------	------------------------	-------------------------

Report de l'exercice 2014	Recettes de fonctionnement : 103 887,20 €	Dépenses d'investissement : 69 752,22 €
---------------------------	---	---

Reconnait la sincérité des restes à réaliser et approuve à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

3 – Présentation du compte de gestion – Commune de Monsieur le receveur :

Ce compte de gestion est strictement identique au compte administratif ci-dessus.
Celui-ci est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

4 – Présentation de l'affectation du résultat Budget Commune au titre de l'exercice 2015

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BAILLAN Bernard, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015, décide à l'unanimité de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

- SECTION FONCTIONNEMENT : Report en Fonctionnement R002 du BP : 28 839,47€
- SECTION INVESTISSEMENT : Solde d'exécution investissement année 2015 : - 76 972,39 €
Besoin réel financement – Réserve R1068 du BP : 179 238,39 €

5 – Budget Primitif 2016 – COMMUNE

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Budget Primitif 2016 de la Commune comme suit :

- SECTION FONCTIONNEMENT :
Recettes : 528 962,25 € Dépenses : 528 962,25 €
- SECTION INVESTISSEMENT :
Recettes : 333 954,07 € Dépenses : 333 954,07 €

6 – Présentation du compte administratif - Assainissement

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur LEFAURE Gérard, délibérant sur le compte administratif Assainissement de l'exercice 2015 dressé par Monsieur BAILLAN Bernard, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- SECTION D'EXPLOITATION : Recettes : 53 259,31 € Dépenses : 33 644,74 €
- SECTION INVESTISSEMENT : Recettes : 66327,67 € Dépenses : 29 430,66 €
Reste à réaliser Dépenses : 440 982,00 €
Recettes : 329 932,00 €
- Report de l'exercice 2014 Recettes d'exploitation : 6 627,61 €
Recettes d'investissement : 71 676,33 €

Reconnait la sincérité des restes à réaliser et approuve à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

7 – Présentation du compte de gestion – Assainissement de Monsieur le receveur :

Ce compte de gestion est strictement identique au compte administratif ci-dessus.
Celui-ci est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

8 – Présentation de l'affectation du résultat Budget Assainissement au titre de l'exercice 2015

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BAILLAN Bernard, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015, décide à l'unanimité de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

- SECTION D'EXPLOITATION : Report en Exploitation en R002 : 23 765,52 €
- SECTION INVESTISSEMENT : Solde d'exécution Cumulé Investissement: 108 573,34 €
Affectation en Réserve R1068 6 Besoin réel financement : 2 476,66 €

9 – Budget Primitif 2016– ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Budget Primitif 2016 de l'assainissement comme suit :

- SECTION D'EXPLOITATION: Recettes : 116 706,31€ Dépenses : 116 706,31 €
- SECTION INVESTISSEMENT : Recettes : 685 001,93 € Dépenses : 685 001,93 €

Questions diverses

a) Prochaine séance le 27 avril 2016

LEVEE DE SEANCE